

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Band: 15 (1881)
Heft: 2

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Rameau de Sapin.

Néuchâtel, le 1^{er} janvier 1881.

Ce journal paraît une fois par mois. Un abonnement pris de fr. 2.-50 par an chez M. le Dr Guillaume à Néuchâtel.

Organe
du
Globe illustré

Histoire de mon merle. (Fin).

Jusqu'au printemps, il ne fila pas un son, il se bornait mais rarement, à pipetter comme les moineaux.

Mais au renouveau, ce fut une métamorphose; il déponilla sa première et humble livrée de gamin, et endossa un frac de cérémonie aussi noir, aussi lustre, d'une coupe aussi élégante que celui du plus galant jeune homme se parant pour le bal qui doit signaler son entrée dans le monde. En guise de bijoux, pour relever cette toilette sévère la nature lui fit présenter d'un bec d'or.

La chance m'avait favorisé, mon merle était un mâle.

Un nouveau problème se posait: Quel serait son chant? Entonnerait-il l'air que j'avais cherché à lui apprendre, ou resterait-il fidèle à son chant naturel?

Un matin, à l'aube, j'entends tout à coup des sons étranges, si doux, si sounds qu'ils semblaient venir de loin de bien loin. C'était men air:

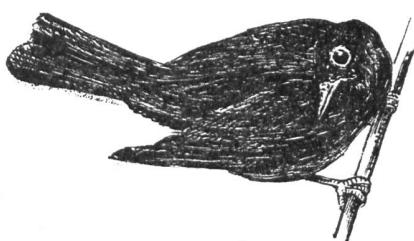
Gais, gais serrons nos rangs

Esperance

De la France,

Gais, gais, serrons nos rangs

En avant Gaulois et Francs.



Comment peindre ma surprise; je ne pouvais en croire mes oreilles, je n'osais rentrer; pour mieux entendre, je retenais ma respiration.

Chose curieuse! l'oiseau s'exerçait, essayait ses moyens, éprouvait sa mémoire, dont il n'était pas sûr; se trompant, rectifiant, recommençant avec application et bonne volonté, mais toujours en sourdine, comme un écolier qui répète à voix basse sa leçon avant d'aller à l'école.

Ce fut ainsi pendant plusieurs jours, à l'aube, et c'était charmant. Jamais professeur ne fut plus heureux du succès de ses élèves; mon merle me semblait le prodige des prodiges.

Enfin, après ces essais timides qui semblaient avoir pour but de faire l'épreuve de sa mémoire, il se fit un silence comme s'il voulait recueillir ses forces, puis il

entonna à pleine poitrine l'air qu'il avait jusqu'alors gazonillé.

Ce fut encore un autre coup de théâtre; sa voix était si puissante et retentissait avec tant de force dans la chambre, et dans le silence de l'aube, que j'en fus épouvanté en même temps que ravi. Assis dans mon lit, écoutant ce chant de bravoure qui faisait trembler les vitres, et qui devait réveiller les voisins, je me demandais avec inquiétude ce que nous allions devenir avec une telle trompette du jugement dernier dans la maison. Quant au merle, il n'avait pas l'air de se soucier du vacarme qu'il faisait, heureux et fier, il jetait ses notes aux échos avec l'entrain d'un premier ténor ivré par les applaudissements d'un public enthousiaste.

Pour conjurer la verve musicale de cet animal endiable, il me fallut recourir aux grands moyens; j'enveloppai sa cage d'un châle de laine noire et je lui fis une nuit artificielle qui l'apaisa soudain.

Un peu effrayé de mon succès, mais curieux de voir jusqu'où pourrait aller l'éducation de cet oiseau, j'entrepris de lui apprendre d'autres airs également simples et courts. Il en apprit encore deux autres, qu'il chantait alternativement sans les mélter. Quand je posais sa cage sur la fenêtre ouverte, et que ces airs retentissaient dans la rue, les passants, étonnés, levraient la tête et ne pouvaient croire qu'ils fussent le fait de ce petit oiseau noir, à la longue queue et au bec d'or.

Un oiseleur en fut si charmé, qu'il passait une partie de son temps dans la rue en admiration devant ce ténor qui lui paraissait le plus désirable des êtres emplumés. Un jour il se hasarda à demander l'entrée de la maison pour faire sa cour à l'objet de ses vœux. Il était si épris, et nous étions tous si fatigués des coups de sifflet dont nous étions gratifiés du matin au soir, que je lui accordai l'objet de son amour. Il l'emporta en triomphe, nageant dans la joie.

Voilà l'histoire de mon merle, elle est vraie de tout point, et, pour conclure, je ferai un rapprochement entre mon élève et les jeunes clubistes. Comme voeu de Nouvel-an, je leur souhaite l'attention, l'application patiente dont il a fait preuve et le succès qui a couronné ses efforts. Comme lui, j'espère qu'après avoir été longtemps muets, ils auront leur jour de métamorphose et qu'ils apparaîtront alors avec des capacités, des talents, qui feront honneur au Club jurassien, à leur pays, et au Rameau de Sapin, qui sera fier de publier leurs travaux et qui verra augmenter d'autant le nombre de ses lecteurs.

Louis Favre.

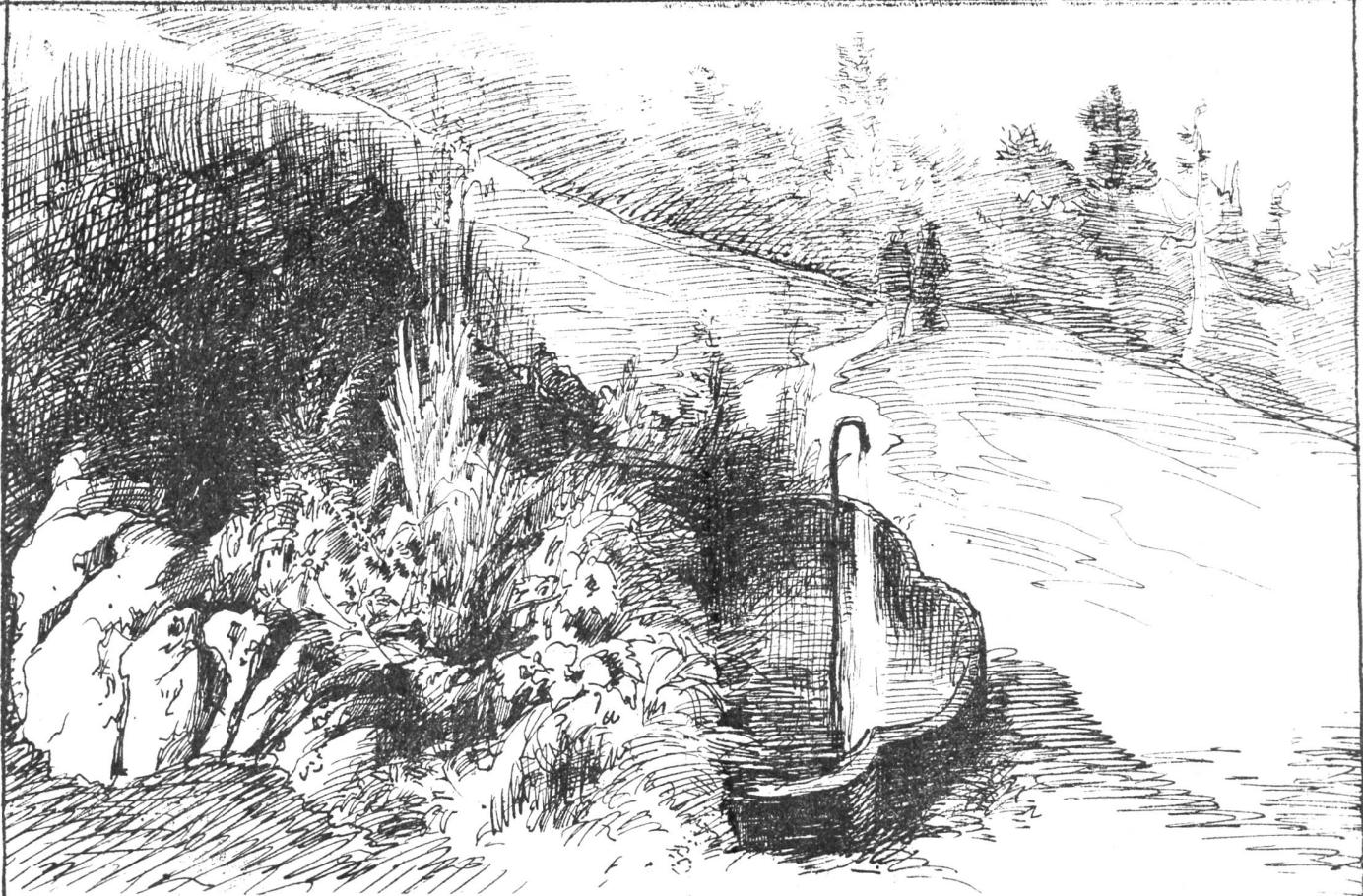
La Caroline. (Suite). Il y allait le dimanche, après le catéchisme, et en revenait tout pensif. Sauf quelques épines noires et quelques châtaignes graminées, il n'y trouvait pas de quoi remplir sa boîte verte. Cependant, un mince filet d'eau filtrait ça et là, et les prêles, après les averses, essayaient de percer la dure écorce du sol.

Ah ! si l'on pouvait,
se disait-il, faire pousser
ici une belle forêt
verdoyante, frapper
le rocher de la baquet.
- le de Moïse, creuser
un bassin, établir
une fontaine, et tout
à l'entour éléver une
rocaille hospitalière
aux fleurs alpestres,
quelle promenade
délicieuse cela ferait !
Nul village au pays,
ni bien loin à la ronde
n'en aurait de
pareille. Les ramiers
et les colombes s'y
donneraient rendez-
vous à la barbe des
grands Ducs qui per-
chent au dessus, les
mamans y viendraient
amuser leurs tendres
nourrissons, et les
vieillards rêveurs,
assis sous les basquets,
suivant du regard
l'eau qui fuit, le
nuage qui passe, la
fumée qui s'envole,
laisseraient leurs
dernières pensées
monter doucement
vers l'éternité.

Ainsi songeait
l'ami des arbres et des fleurs !

A force d'y songer, il en parla à ses confrères les Muséens ; ceux-là, gens rassis,
rirent d'abord un peu, puis, séduits par cette églogue, ils résolurent d'en essayer la





réalisation. Seulement ces pentes de cailloux appartenaient à la Commune, qui permettait aux chèvres et aux gamins, autres rongeurs, de s'y ébattre, aux bâtisseurs d'y prendre des moellons, et, dans les bons endroits, aux pauvres, d'y planter un carré de choux ou de pommes-de-terre.

Il fallait donc s'entendre avec elle; ce ne fut pas difficile: la Commune est une bonne vieille, elle songe à ce qu'elle a et se sentant à bout de vie, elle veut employer ses derniers jours à faire du bien. Une convention fut passée, la Commune accordait à la Société du Musée le soin de tirer parti de la Caroline, de l'ensemencer, de la cultiver, de l'orner, à ses frais bien entendu mais au profit du public et à la seule condition, si jamais il y poussait des arbres, et qu'on en fut couper, chose fabuleuse, qu'elle en aurait la moitié.

C'était en 1864, il y a seize ans de cela. On se mit à l'œuvre, on sema, on planta, jetant la graine à poignées et les petits sapins par milliers. Comme on peut le croire, tout ne vint pas du premier coup; il y eut des mécomptes, des défaillances, et les bonnes âmes se frottaient les mains: Nous l'avions bien dit; c'était pure folie! Mais la Société du Musée est une jeune personne éventée et presomptueuse, elle ne croit pas à l'expérience, elle n'écoute pas les sages. (à suivre)

Fleurier, décembre 1880.

J. B.